

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	CHEF DE PROJET « Adaptation du littoral d'Occitanie au changement climatique »
Cadre statutaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie A de la filière administrative • Poste à temps complet • Par voie contractuelle • Contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans • Rémunération : calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'attaché ; elle sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience
Rôle du chef de projet adaptation du littoral au changement climatique	<p>Ce poste est créé dans le cadre du Plan d'adaptation au changement climatique (dédié aux territoires du littoral et de l'Outre-Mer) de la Banque des Territoires. Il a pour but d'initier, de déployer de façon ambitieuse et d'accélérer les actions d'adaptation au changement climatique, tout en assurant leur suivi et leur évaluation. En Occitanie, il est déployé en appui à la mise en œuvre des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) telle que définie au sein du Plan d'Action Régional pour l'Adaptation du Littoral (PARPAL). Cette SLGITC doit permettre de définir le plan d'actions à court terme (2027) et les orientations à moyen - long terme pour ce qui concerne l'atténuation des vulnérabilités face aux risques littoraux à travers des mesures de recomposition spatiale. La Stratégie étant déployée à l'échelle de plusieurs EPCIs le chef de projet, s'il intervient sur l'ensemble du territoire de projet, est rattaché pour le territoire Ouest Hérault au Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois.</p> <p>Le chef de projet met en œuvre les actions de la SLGITC en veillant à impliquer les services du Syndicat mixte du SCOT du Biterrois, des 5 EPCI le constituant, des communes concernées, ainsi que l'ensemble des acteurs stratégiques et compétents. Il contribuera de façon active au montage et à la structuration de projets concrets. Il assurera également le lien entre le COPIL local et le comité régional de coordination (partenaires du Plan Littoral 21) dans le suivi et l'évaluation des actions engagées et soutenues par le Plan d'Action Régional pour l'Adaptation du Littoral (PARPAL).</p> <p>Le chef de projet pourra bénéficier de la communauté régionale dédié aux enjeux et solutions d'adaptation des littoraux soutenue dans le cadre du PARPAL à l'échelle de l'Occitanie, ainsi que nationale « Adaptation des littoraux et de l'Outre-Mer » animée par la Banque des Territoires pour se former, s'inspirer et partager ses expériences.</p>
Missions du chef de projet adaptation du littoral au changement climatique	<p>Coordonner la conception d'une SLGITC et définir sa programmation selon le cahier des charges partagés par les partenaires du Plan Littoral 21 dans le PARPAL.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les stratégies et les actions en attentes et/ou engagées par les acteurs locaux en matière d'adaptation au changement climatique (et

entre les différents services d'une même collectivité), pour identifier les enjeux locaux, les carences et les actions à engager à court terme, définir les besoins en accompagnement et/ ou en expertise au regard de l'élaboration de la SLGIC ;

- Veiller à la capitalisation des acquis sur le territoire de façon à les valoriser et à identifier les besoins complémentaires identifiés dans la réalisation de la phase de diagnostic du cahier des charges de la SLGIC ; mobiliser et coordonner les expertises nécessaires à la définition, ou l'actualisation, de la SLGIC et des trajectoires d'adaptation, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs mobilisés dans le COPIL de territoire.
- Veiller à l'articulation de la démarche avec les documents stratégiques existants (PLU, SCOT, SRADDET, PCAET, Agendas 21), notamment de prévention des aléas naturels (PPRN (dont PPRI et PPRL), PAPI, cartographie du recul du trait de côte, etc.) et en lien avec les services de l'Etat compétents sur ces sujets,
- Veiller à organiser une programmation financière cohérente en articulant les financements des actions d'adaptation au changement climatique avec ceux des divers projets initialement prévus des territoires impliqués ;
- Adapter le cahier des charges de la SLGIC proposé par le PL21 aux spécificités du territoire concerné et aux éléments ci-dessus pour concevoir et rédiger les documents destinés à être contractualisés.

Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel qui sera défini par les COPIL de territoire de la SLGIC (ingénierie, investissement) :

- Identifier les actions prioritaires d'atténuation de la vulnérabilité face aux risques littoraux (protection, mitigation adaptation, relocalisation, etc.) à mettre en œuvre sur le territoire en accord avec les différents Maitres d'Ouvrages concernés en favorisant des actions sans regrets et concrètes d'adaptation au changement climatique,
- Engager et piloter une démarche stratégique de gestion du foncier en lien avec la recomposition spatiale et les documents d'urbanismes (SCOT, PLU) afin d'organiser la répartition du bâti et des activités à l'échelle du littoral/réto-littoral en partenariat avec les acteurs compétents dans ce domaine (EPL, EPF, SAFER, Conservatoire du littoral, etc.),
- Définir, pour les autres actions connexes au fil conducteur principal de la SLGIC sur les risques littoraux, les besoins en accompagnement (études, expertises juridiques, techniques, financières, animation, méthodes...) et en financements nécessaires pour la mise en œuvre de projets d'adaptation (bâti, infrastructures, espaces publics, économie locale, gestion des ressources naturelles, gestion des autres risques, protection de la biodiversité).
- Mobiliser et coordonner les éventuelles expertises complémentaires nécessaires à la mise en œuvre progressive des scénarios d'adaptation climatique ou des expérimentations identifiées dans les scénarios d'adaptation de la SLGIC.
- Veiller au respect des éléments de la SLGIC dans la mise en place de marchés publics par les différents maitres d'ouvrages du périmètre du SCoT du Biterrois ; lancer et gérer des marchés publics si une action doit être portée directement à l'échelle de tout le périmètre du SCoT,
- Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de sensibilisation, de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants, des usagers et des partenaires locaux dont les acteurs économiques comme proposé dans le cahier des charges de la SLGIC avec la création d'un collectif d'appui (voir ci-dessous)

	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les financements existants pour la réalisation des projets en lien avec le comité régional de coordination du PARPAL. • Mettre en place et animer un observatoire local de la recomposition spatiale en lien avec le PARPAL (centralisation de données, mise à disposition de l'information, valorisation des connaissances pour de l'aide à la décision, veille technique et juridique, animation des échanges entre experts, gestionnaires et élus) <p>Organiser la gouvernance, le pilotage et le suivi de la SLGIC en fonction des recommandations et des orientations du PARPAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer le comité de pilotage local tel que proposé dans le PARPAL et encadrer l'équipe-projet impliquée dans l'ensemble des actions prévues dans la SLGIC, • Mettre en place un collectif d'appui lié à l'aménagement du territoire ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles : principaux secteurs économiques (fédérations professionnelles et chambres consulaires), associations, groupes de citoyens institués (par exemple conseils de développement des EPCI, tiers-lieux...) pour valoriser l'engagement des différentes parties prenantes auprès du COPIIL de la SLGIC • Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées, • Suivre le budget global de la SLGIC (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions, • En lien avec le comité régional de coordination du PARPAL et des partenaires du Plan littoral 21, assurer le suivi, et l'évaluation de la SLGIC, faire un bilan des actions mises en œuvre et leurs résultats, avec une mise en perspective des suites à donner. <p>Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux rencontres et échanges organisés au sein de la communauté de pratiques à l'échelle de la région Occitanie, • Participer aux rencontres et échanges organisés par la Banque des Territoires en propre et/ou avec des partenaires ; • Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.
--	--

CONDITION ET CONTRAINTES D'EXERCICE

Déplacements à prévoir (mobilité)	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement sur l'ensemble du territoire du Syndicat Mixte • Occasionnellement à l'échelle régionale
Disponibilité (horaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques réunions en soirée (instances, commissions, ateliers...)
Autres (Permis)	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de conduire B

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Supérieur direct	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur
-------------------------	---

PROFIL

Niveau, formations et qualifications nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Formation supérieure (Bac+5) et expérience significative sur le littoral (gestion des risques, transition écologique, environnement et aménagement du territoire).
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des enjeux du changement climatique, notamment en termes d'adaptation (aléas climatiques de submersion, d'érosion, d'inondations, etc.), • Connaissance des enjeux spécifiques des territoires du littoral d'Occitanie
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite de projets complexes (structuration de gouvernance, modèles économiques) • Connaissance du fonctionnement des collectivités et de leurs satellites (finances publiques, procédures de marché public) et des politiques publiques, notamment liés à la transition écologique (aménagement, économique, protection des ressources) et de la fonction publique d'Etat
Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière d'animation, de co-construction, de médiation de projet, auprès de publics professionnels et non professionnels, • Capacité d'analyse et de synthèse, à rendre compte, • Sens du service public et de l'intérêt général, • Sens de l'organisation et rigueur, autonomie, • Qualités rédactionnelles
Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des outils bureautiques (Pack Office), • Notion sur l'information géographique et l'utilisation d'outils cartographiques
Qualités relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à travailler en transversalité et en mode projet, à fédérer et mobiliser

CANDIDATURE

- **Les candidatures sont à adresser** à : M. le Président du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois, Immeuble Quai Wilson, 1 carrefour de l'Hours, 34500 BEZIERS
- **Date limite de réception des candidatures** : 31 mars 2024
- **A pourvoir pour** le 1^{er} mai 2024
- **Pour tout renseignement** contacter : M Stéphane LAURET via stephanelauret@scot-biterrois.fr